



Règlement du Simultané des Élèves

Le Simultané des Élèves est une compétition par paires, à caractère pédagogique, conçue pour les élèves des Écoles de Bridge mais ouvert à tous les licenciés FFB de classement égal ou inférieur à 3^e série Carreau. Il se déroule une fois par mois, d'octobre à mai.

Les clubs organisateurs doivent s'inscrire en contactant Frédéric LACROIX (frederic.lacroix@ffbridge.fr / 01 55 57 38 44).

Nombre de donnes : entre 12 et 20 donnes jouées sur 21 à chaque séance. Un livret de commentaires des 21 donnes sera consultable sur le site fédéral.

Niveau de jeu : Le classement maximum autorisé pour tout participant est 3^e série Carreau.

Résultats : Un classement national sera édité à la fin de chaque séance.

Dotations : Points d'Expert à chaque séance.

Systèmes et conventions autorisés : Le système officiel de la Fédération Française de Bridge, publié en 2013 dans les ouvrages de la collection « Le Bridge Français » et « Le Système d'Enseignement Français » édition 2023.

Les conventions sont autorisées, sous réserve qu'elles n'aient qu'une seule signification, et qu'elles ne modifient pas les conditions d'ouverture prévues par le système.

Exemples de conventions autorisées :

- *Michaël's cue-bid précisé*
- *Contre spoutnik généralisé*

Exemples de conventions non autorisées :

- *Michaël's cue-bid non précisé*
- *20 multicolore*
- *Psychic d'ouverture*

Signalisation :

- À Sans-Atout
 - Entame 4^e meilleure
 - Pair - impair
 - Appel - Refus
 - Appels de préférence

- À l'atout :
 - Pair - Impair
 - Appel - Refus
 - Appels de préférence